

Ce que j'ai subi dans les prisons vietnamiennes

La déclaration qu'on lira ci-dessous a été remise à la presse par Mme Nguyen Thi-Chon, membre de la délégation du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud Vietnam à la Conférence de Paris. Militante du Front National de Libération du Sud Vietnam dans la région de Saigon-Cholon, Mme Nguyen Thi-Chon est aussi membre du Comité Exécutif de l'Union des Femmes pour la libération du Sud Vietnam. Tribune Socialiste exprime ses remerciements à la délégation du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud Vietnam à Paris pour lui avoir permis de reproduire cette déclaration ainsi que le document qu'on lira à la page suivante. (Les intertitres sont de la rédaction de T.S.)

« Les camps d'internement ont une population à majorité féminine, elles sont les victimes privilégiées de la pacification, dans la lutte quotidienne elles sont arrêtées en masse et retenues en prison.

Le rôle des Américains

Ils dirigent les opérations d'arrestations, ils dirigent tout depuis les plans de construction de la cellule de la prison centrale jusqu'aux tortures. Tous les appareils de torture et instruments divers sont made in U.S.A. Ils dirigent minutieusement chaque torture, chaque opération.

Quand je fus arrêtée, ce fut pour eux une joie immense d'avoir arrêté un cadre révolutionnaire. Ils ont guidé les fantoches dans le choix du fouet avec lequel je serais frappée.

C'est eux qui dressent la liste d'aveux que l'on présente aux prisonniers. On dit aux torturés ce qu'ils avouent et à quelle organisation ils sont sensés appartenir.

Il y a aussi des agents U.S. qui sous le couvert de journalisme, viennent contrôler dans les provinces si les fantoches ont bien appliqué les consignes du gouvernement de Washington.

Dans les cas de très grand intérêt, les Américains se chargent eux-mêmes de faire un « interrogatoire supplémentaire ».

Les prisonniers dans leur grande majorité sont envoyés dans les camps d'internement sans aucune forme de procès. Tout ce dont je parle se passe dans les prisons de Saigon, c'est-à-dire là où les U.S.A. ont besoin de garder une apparence de démocratie vietnamienne. Dans les provinces, surtout les



Agip

Mme Nguyen Thi-Binh

plus éloignées, ce sont les Américains qui torturent eux-mêmes ; les prisonniers là-bas ne dépendent pas de l'administration de Saigon, mais directement des U.S.A.

Parmi les nombreuses prisons dans lesquelles j'ai séjourné : la prison des parachutistes américains de Cu Chi à 30 km au N.-E. de Saigon.

Dans Saigon, dans les grandes villes, là où peut être exercé un contrôle international, ce ne sont pas les Américains eux-mêmes qui dirigent. Mais dans les prisons de province, là où il n'y a pas d'inspection, les Américains exécutent eux-mêmes, et les degrés de barbarie augmentent.

A Saigon, il y a des villas anodines, bien entourées de barbelés, ou de tôles qui servent de prisons et de salles de tortures.

Jusqu'ici le commandement U.S. n'a pas fait poursuivre les tortionnaires. Il ne pense pas les condamner, et pour cause, puisque c'est lui qui ordonne ce qu'ils font.

Tortures et «disparitions»

Seulement quelques exemples. La première chose faite quand on vous arrête, on vous dépouille de tout vêtement devant tous les hommes. Viol collectif — même des très jeunes filles.

Cas personnel : dévêtue devant une dizaine de personnes. Viol. Acharnement des tortionnaires sur les organes génitaux. Utilisation de l'électricité. Introduction de bâtons de bois dans le vagin.

Autre exemple : après avoir cassé le goulot d'une bouteille, introduction dans le vagin.

Les doigts imbibés d'essence et enflammés. Les tortionnaires plantent des épingles dans les doigts. Les doigts et les pieds sont brûlés à la chandelle.

Je connais personnellement Mesdames... (suivent quatre noms) qui ont subi ces tortures et bien d'autres encore.

Dans une prison : quarante à cinquante entassées. On ne peut que se tenir assis. Toutes nues. Chaque jour on nous donne une boîte

de conserve d'eau et une poignée de riz. La respiration des détenues se condensait sur le plafond du cachot et les murs ruisselaient.

Les tortionnaires profitent des règles, grossesses, maladies qui rendent les détenues plus vulnérables pour essayer de leur extorquer de soi-disant aveux.

Mme Thanh Van est asthmatique. On profite de ses crises d'asthme pour la torturer.

Les tortionnaires ne cherchent pas à tuer trop vite, mais cherchent plutôt à faire durer la victime. Mais très souvent il y a des morts. Alors on attache une pierre autour du cou des morts et en cachette on les jette à la mer ou dans le fleuve.

A la prison de Behoa (Cholon) j'ai vu deux cas de morts à la suite de tortures.

Pendant deux mois (octobre-novembre 1967) je fus enfermée dans un cachot de 1 m 20 de long, 80 cm de large. Pas de trou d'aération.

Les enfants et le mari de la détenue sont torturés devant elle pour lui arracher des aveux.

Presque toutes les familles ont un parent détenu. Dans ma famille, neuf personnes ont été arrêtées. Une de mes sœurs fut internée pendant neuf ans.

J'ai quarante-deux ans, je suis mariée. Mon mari est dans le maquis. J'ai une fille de seize ans, un garçon de dix ans. Il vivent avec leur grand-mère dans le maquis.

J'ai essentiellement subi les tortures à l'électricité et à l'eau. On a aussi essayé de m'acheter en me promettant un traitement de faveur : me faire admettre dans un hôpital parce que j'étais très malade.

Je veux citer encore le cas des femmes enceintes : elles n'ont pas de ration alimentaire supplémentaire. Ce sont les autres détenues qui leur en donnent. Les enfants ont de graves séquelles des tortures subies par la mère. Lorsque les enfants naissent on les arrache à leur mère, qui bien souvent ne peut plus les récupérer. »